SAINT-MARTIN

67220 Près de Villé

16ème MARCHÉ AUX PUCES et FÊTE DU VILLAGE

DIMANCHE 25 AOÛT 2019

Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Martin

Prix de l'emplacement : **10 €** les 5 mètres linéaires + **2 €** le mètre supplémentaire.

RESTAURATION SUR PLACE SOUS CHAPITEAU ASSUREE PAR LES ORGANISATEURS

➥ Votre numéro d'emplacement vous sera donné le jour de la manifestation au point d'accueil situé à l'entrée du village (au niveau du sens giratoire).

➥ Le coupon-réponse ci-dessous tient lieu d'inscription et est à retourner impérativement avec son règlement.
Chèque à l'ordre de : ***Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint-Martin***

Retourner le coupon à : ***Amicale des Sapeurs-Pompiers Mr Dillenseger Thomas***
4 rue Rebberg 67220 SAINT-MARTIN

Pour tout autre renseignement contacter :
Mr. Dillenseger Thomas Tel : ***06.33.35.42.51***

✂----------

INSCRIPTION POUR PARTICULIER

Marché aux puces du 25 Août 2019 de Saint-Martin organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de St-MARTIN Coupon-réponse = Bulletin d'inscription

Nom: ……
Prénom: ……
Adresse: ……
……
Code Postal: ……
Ville: ……

N° de carte d'identité: ……
Délivrée le: ……
Par: ……

Téléphone: ……/……/……/……/……

Je réserve …… fois 5 mètres à 10 € et ……. mètre supplémentaire à 2 € le mètre.
Je rajoute obligatoirement 5 € **de caution** pour la propreté de l'emplacement à mon départ (Voir règlement)

Coût total: …… €

Je soussigné ……, né le ……/……/…… à …… , participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de cette année et que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Je déclare louer cet emplacement en tant que particulier et accepte en tous points le règlement du marché aux puces figurant au verso du présent bulletin d'inscription.

Date: …… Signature: